



Lavour le 11 septembre 2017

## FONCTIONNAIRES ATTENTION LE GOUVERNEMENT VA FRAPPER FORT !

### ➤ CODE DU TRAVAIL ET STATUT DES FONCTIONNAIRES

Deux textes protecteurs des salariés et des citoyens, porteurs de progrès social, menacés par un gouvernement et un parlement aux ordres du patronat.

### ➤ GEL DU POINT D'INDICE, BAISSSE DES SALAIRES, RALENTISSEMENT DES DEROULEMENTS DE CARRIERE, HAUSSE DE LA CSG !

La Cour des comptes, dont le côté tristement prévisible le dispute à l'engagement partial et subjectif, **préconise** le « *gel de la valeur du point d'indice, la suppression du supplément familial de traitement, la baisse du nombre de promotions et freins aux déroulements de carrière, l'augmentation différenciée de la valeur du point entre les versants...* »

En revanche, la Cour des comptes ne s'interroge pas sur le coût exorbitant du CICE – 20 milliards d'euros par an – « qui depuis sa mise en place en 2013 a permis au chômage de s'accroître d'un demi-million de privés d'emploi supplémentaires ! ».

Ces préconisations ont été immédiatement reprises par le Président et son Ministre des comptes publics bien sûr

### ➤ SUPPRESSION DE 120 000 POSTES DE FONCTIONNAIRES ET MODIFICATION DU STATUT

Après les 22 000 postes supprimés dans les hôpitaux par le précédent gouvernement, le nouveau PDG de la France poursuit les politiques de réduction du nombre de fonctionnaires mises en place par ses prédécesseurs.

- **Il annonce** 120 000 emplois publics en moins, dont 50 000 dans la Fonction Publique d'état (**donc 70 000 entre les territoriaux et les hospitaliers ?**).
- **Il prétend** ne pas vouloir toucher aux emplois dans la Fonction Publique Hospitalière (« qui en a besoin », bien vu !) mais **les Plans de Retour à l'équilibre des établissements et les mutualisations au sein des GHT se poursuivent avec leurs lots de restructurations et de suppressions de services et de personnels en perspectives.**

Les Fonctionnaires auront « **un statut modernisé** » et seront progressivement remplacés dans les fonctions non régaliennes, par des contractuels dont le statut sera aligné sur le privé.

**Grand promoteur du travail du dimanche et de nuit**, prévoyant même l'extension des horaires d'ouverture des services publics en soirée, le Président s'engage à ce que, d'ici 2022, 100% des démarches administratives puissent être effectuées sur internet. **Sûrement pour créer des emplois dans les services publics !!!**

### DANS LE MEME TEMPS...

- **RIEN** pour améliorer les conditions de travail !
- **RIEN** pour permettre le respect des plannings !
- **RIEN** pour arrêter les rappels sur repos !
- **RIEN** pour réduire la précarité !
- **RIEN** pour améliorer le lien entre vie professionnelle et vie sociale / familiale !
- **RIEN** pour redonner du sens à notre travail et stopper les exigences de rentabilité !

## ➤ ET EN PLUS...

- Hausse de la CSG, baisse des APL...
- Rétablissement du jour de carence dans la Fonction Publique !!!

Son instauration revient à considérer chaque malade comme suspect de fraude et donc, dans le doute, à le sanctionner d'office.

Les médecins eux sont donc considérés comme des pourvoyeurs d'arrêts de complaisance.

En lieu et place de cette mesure stigmatisante et inefficace, le gouvernement a la responsabilité de considérer et de traiter les causes réelles d'une grande partie des arrêts maladie dans la Fonction publique, à savoir la dégradation des conditions de travail et la souffrance générée par les politiques d'austérité.

**Les cadeaux offerts aux plus riches sont beaucoup trop nombreux. Les autres vont « casquer ».**

Le gouvernement en place préfère taper une nouvelle fois sur les travailleurs, en opposant public et privé et en prenant les malades pour boucs émissaires. Hausse de la CSG, baisse des APL...

**Nous avons bien des raisons pour manifester le 12 septembre 2017**

**FIER-E-S**  
D'ÊTRE  
**FONCTIONNAIRES !**



**CéGéT**ez vous et mêlez vous de votre hosto !

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : [www.cgt-chlavour.fr](http://www.cgt-chlavour.fr)